

**JUDO CLUB DE GUIGNES**  
**26,RUE DES ALOUETTES**  
**77390 GUIGNES**  
**Tel : 06.13.37.41.58**  
**Violette.jl@aliceadsl.fr**

A Guignes,  
Le 31 Mars 2011.

Madame, Monsieur les Professeurs et Présidents,

Le judo club de Guignes-Chaumes et celui d'Ozouer le Voulgis ont le plaisir de vous inviter au tournoi Julien Bernard. Cette animation se déroulera :

**Le samedi 07 Mai 2010 à la salle polyvalente de Guignes**

Cette compétition concernera les judokas MASCULINS et FEMININES des catégories suivantes :

- Pucés né(e)s en 2002 de 11h00 à 11h30.
- Pré-Poussins né(e)s en 2003/2004 de 14h00 à 14h30.
- Poussins né(e)s en 2002/2001 de 9h30 à 10h00.
  
- Benjamins né s en 1999/2000 à 10 h 00
- Pour les catégories suivantes :
- Garçons : -34kg ; -38kg ; -42KG ; -46kg ; -50kg ;

Pour le bon déroulement de cette manifestation, nous vous demandons de bien vouloir respecter les horaires et l'esprit sportif.

La remise individuelle des récompenses se fera au fur et à mesure de la compétition, et celle des clubs à la fin du tournoi.

Nous vous demandons de bien vouloir nous faire part de votre participation avant le 30 avril 2011. Les clubs n'ayant pas manifesté son désir de participer, ne sera pas accepté. Réponse à renvoyer à VIOLETTE Jean Luc : **Violette.jl@aliceadsl.fr**

En espérant vous compter parmi nous lors de ces journées, nous vous prions de bien vouloir recevoir nos salutations sportives.

Le Président  
Jean-Luc VIOLETTE

Les Professeurs  
Annabelle Souchet/Sylvain MULLER/ Julien BESSON

## REGLEMENT

### Article - 1 : Condition de participation :

Chaque combattant doit être titulaire d'une licence assurance FFJDA de l'année en cours, ainsi que d'un certificat médical datant de moins d'un an.

### Article - 2 : Quota de participation :

20 judokas seront autorisés par club.  
Aucune limite pour le club organisateur.

### Article - 3 : Formule :

Compétition individuelle des participants.

### Article - 4 : Fonctionnement :

Nous demandons à chaque club de nous fournir un commissaire sportif ou un arbitre (dans la mesure du possible).

### Article - 5 : Arbitrage :

L'arbitrage s'effectuera selon le règlement fédéral.

Prise de kumi kata avant le « hajime » pour les puces jusqu'aux poussins.

Il y aura décision obligatoire à la fin de chaque combat. Le combattant le plus offensif aura la décision.

**Un bonus classement sera donné à chaque club qui fera s'inscrire un arbitre qui officiera la journée du samedi. (voir point classement)**

### Article - 6 : Organisation et temps de combat :

CATEGORIES	TEMPS DE COMBAT	TEMPS D'IMMOBILISATION	
Puces Pré poussins	1 minute	5 à 9 secondes	KOKA
		10 à 14 secondes	YUKO
		15 à 19 secondes	W.A.
		20 secondes	IPPON
Poussins	1 minute 30 secondes	5 à 9 secondes	KOKA
		10 à 14 secondes	YUKO
		15 à 19 secondes	W.A.
		20 secondes	IPPON

### Benjamins : Réglementation fédérale

### Article - 7 : Pesées :

Chaque judoka sera pesé dès le début de sa tranche d'âge afin d'éviter tous litiges.

## **Article - 8 :**

Cumul des points pour le classement final :

1<sup>er</sup> = 10 points

2<sup>ème</sup> = 6 points

3<sup>ème</sup> = 4 points

4<sup>ème</sup> = 2 points

**BONUS ARBITRAGE+ teneurs de tables :**

10 points par arbitres et

10 points par teneurs de tables.

## **Article - 9 : Responsabilité :**

Les judokas resteront sous l'entière responsabilité des dirigeants de leur club.  
Nous nous déchargeons de toute disparition d'objets de valeur personnels, de vêtements...

## **Article - 10 : Buvette :**

Une buvette sera mise à votre disposition pour toutes consommations de boissons non alcoolisées, gâteaux, chocolats...

Liste des clubs invités :

Guignes Chaumes, Ozouer le Voulgis, (clubs organisateurs) Almont Melun, Fouju, Grisy suisnes Meaux, Chatelet .....